

EREA : Rassemblement au ministère le 1^{er} juin
Maintien de tous les postes d'Enseignants Educateur d'Internat en EREA –
Retrait de la note de service de la DGRH
NON à la destruction de la structure EREA

Dans une note de service interne du 14 octobre 2015, la DGRH du ministère demande aux recteurs et IA-DASEN de confier les fonctions d'Enseignants Educateurs en Internat à des Assistants d'Education précaires notamment pour le service de nuit en lieu et place des PE fonctionnaires d'Etat.

Le profil particulier des élèves orientés en EREA nécessite que les surveillances de nuit soient assurées par des PE qualifiés et spécialisés pour assurer à ces élèves le suivi et l'encadrement adapté dont ils ont besoin, y compris la nuit. Remplacer des PE spécialisés par des assistants d'éducation exposerait ces élèves et les personnels à des situations potentiellement dangereuses et à une dégradation de leurs conditions d'accueil. C'est l'existence même des internats éducatifs et plus largement des EREA qui est en jeu.

Une mobilisation opiniâtre des personnels depuis 5 mois

Les suppressions de postes dans les EREA sont annoncées dans les académies : 14 à Toulouse, 24 à Bordeaux, 20 à Lyon, Rennes, Limoges ... A terme, la circulaire pourrait impacter 1000 postes.

Début janvier à l'initiative de FO, les personnels de l'EREA de Bourg en Bresse ont lancé un appel

« Nous sommes en état de légitime défense ! Si le ministère ne retire pas sa note de service alors la grève des EREA de France est à l'ordre du jour ! »

Dans les CTA de Clermont Ferrand, de Lyon... des vœux à l'initiative de FO ont été adoptés par la CGT et la FSU. Au CTM du 27 janvier la FNEC a soumis un vœu adopté par FSU, CGT, FO (UNSA et CFDT s'abstenant). Depuis motions, grèves et rassemblements se succèdent dans les départements (09, 21, 31, 40, 43, 59, 89, 15, 91, 50, 79...).

Le 19 février, à l'initiative de la FNEC-FP-FO, le SNUipp, la CGT et SUD ont demandé, à être reçu par la ministre pour *« que soit retirée cette note de la DGRH et pour que soient maintenus des enseignants éducateurs spécialisé et formé pour ces missions éducatives. Ceci implique la mise en place d'un plan de formation au CAPA-SH capable de répondre aux besoins des établissements. »*. Malgré des relances répétées la ministre joue la montre et le pourrissement en refusant de fixer une date pour l'audience.

Le 18 avril le recteur de Caen a dû renoncer à la suppression de 3 postes d'EEI devant la grève de tous les personnels de l'EREA R. Doisneau de St Lô avec FO, CGT, SNUipp et CFDT.

EREA; Projet de loi Travail : un même refus d'entendre la revendication, le même objectif d'en finir
avec les droits collectifs nationaux

En prétendant remplacer les PE éducateur en internat d'EREA par des AED précaires embauchés localement sans garanties, la ministre applique les principes du projet El Khomri.

En refusant de recevoir la délégation FO, SNUipp, CGT, Sud-éducation elle applique de fait le 49-3 aux relations avec les syndicats et aux revendications légitimes des personnels.

- Obtenir le retrait du projet de loi El Khomri serait un point d'appui considérable pour obtenir la satisfaction des revendications propres à l'ensemble des salariés du public et du privé.

La FNEC-FP-FO inscrit cet appel à la grève le 1^{er} juin des personnels des EREA dans la mobilisation en cours pour le retrait du projet de loi El Khomri.

- Faire annuler la note de service de la DGRH et obtenir le maintien de tous les postes statutaires dans les EREA c'est remettre en cause toute la politique de rigueur appliquée à l'Education nationale, c'est défendre les statuts et les services publics.

Grève interprofessionnelle avec manifestation nationale à Paris
le 14 juin pour le retrait du projet de loi Travail